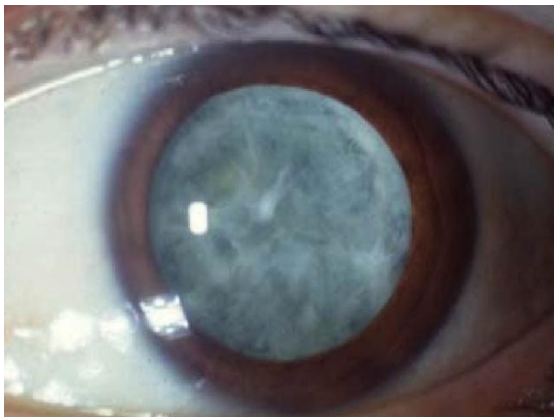
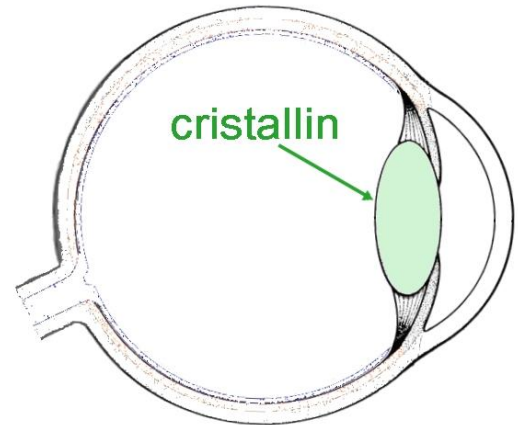


## La cataracte

Le cristallin est une lentille située à l'intérieur de l'œil, juste en arrière de l'iris, normalement claire comme du cristal.

Avec l'âge, le cristallin peut perdre sa transparence, s'opacifier : c'est ce qu'on appelle la cataracte. La cataracte est responsable d'un flou visuel d'apparition progressive, de halos autour des lumières, comme les phares des voitures la nuit, et souvent d'une crainte accrue de la lumière du soleil.

Lorsque l'ophtalmologiste examine votre œil avec la lampe à fente, il étudie la transparence de votre cristallin et peut constater son opacification.



Il n'y a pas de traitement médical (collyre ou comprimé) pouvant rendre au cristallin la transparence qu'il a perdue.

Quand la cataracte est importante et gênante, seule une intervention chirurgicale peut améliorer la vision. Cette intervention est décidée dès que la gêne occasionnée par la cataracte retentit sur la vie de tous les jours (difficultés pour la conduite automobile, flou en vision de loin ou à la lecture). Au Centre Narbonnais d'Ophthalmologie, l'opération de la cataracte est pratiquée par les docteurs Dunil-Bourlaud, Fluieraru, Lallement et Gazagne.

### Les préalables à l'opération

Une fois le diagnostic fait, environ deux semaines avant l'intervention, un examen préopératoire appelé «biométrie» permettra au chirurgien de vérifier les conditions de l'intervention et de calculer la puissance de l'implant qui viendra remplacer votre cristallin cataracté.

Une consultation avec le médecin anesthésiste sera programmée pour le bilan préanesthésique obligatoire, même si l'intervention est faite sous anesthésie locale. Munissez vous de tout votre dossier médical ophtalmologique (lettres et dossiers) et de votre dossier médical général (lettres, dernières ordonnances de traitement et résultats d'examens spécialisés et

biologiques). Des conseils sur la prise de vos médicaments habituels vous seront donnés par l'anesthésiste.

**D**ans tous les cas, votre ophtalmologiste évalue les bénéfices et les risques de l'intervention, puis il vous les communique de façon loyale et compréhensible afin d'obtenir votre consentement pour l'intervention proposée. Une information écrite sur cette intervention vous sera remise : vous devrez la lire et la signer. Cette signature ne constitue pas une «décharge» de la responsabilité du chirurgien, elle prouve simplement que vous avez reçu une information sur cette intervention chirurgicale et sur ses risques.

**U**ne ordonnance de collyres pour préparer l'opération vous sera prescrite. Sauf indication contraire, continuez les gouttes habituelles si vous en aviez. Vous recevrez des conseils sur les mesures d'hygiène (douche préopératoire avec un savon antiseptique). Pour l'opération, venez à jeun à l'heure indiquée, même si l'intervention doit se dérouler sous anesthésie locale.

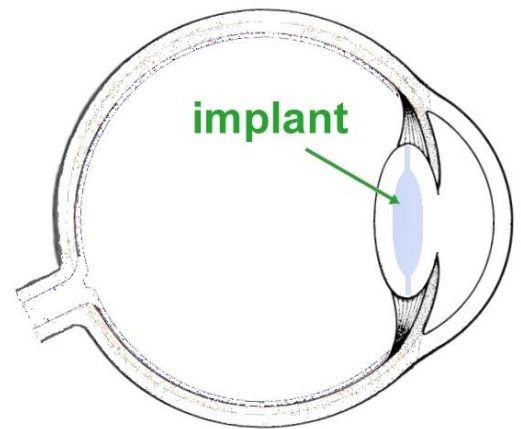
## **L'intervention chirurgicale**

**L'**opération consiste à enlever le cristallin cataracté et à le remplacer par un cristallin artificiel, un implant. Cette opération se fait à la Polyclinique Le Languedoc, en général sous anesthésie locale, en ambulatoire.

**A**près une incision de petite taille sur le côté de l'œil on retire le contenu du cristallin (presque toujours par la technique de phacoémulsification par ultrasons) en préservant l'enveloppe du cristallin, encore appelé sac capsulaire, dans laquelle sera glissé l'implant : c'est le plus souvent un implant pliable qui peut être inséré par une très petite incision. Habituellement, aucun point de suture n'est nécessaire.

**V**ous devrez ensuite mettre les collyres prescrits dans la période postopératoire et garder une coque de protection (le plus souvent la nuit seulement) pour les premiers jours.

Plusieurs rendez-vous postopératoires vous seront fixés soit avec le chirurgien, soit avec l'ophtalmologiste qui vous suit habituellement,



## **Le choix de l'implant**

**L**a puissance et le type de cristallin artificiel (implant) sont déterminés par le chirurgien au moment de la biométrie. Le choix de cet implant est important car il va conditionner les lunettes que vous porterez ou non après l'intervention.

**S**i vous portiez des lunettes en vision de loin avant l'intervention en raison d'une myopie ou d'une hypermétropie, le calcul de l'implant va permettre de réduire, voire de supprimer, cette myopie ou cette hypermétropie afin que vous n'ayez plus (ou presque plus) besoin de lunettes en vision de loin.

**S**i vous portiez des lunettes avant l'intervention en raison d'un astigmatisme, il existe aujourd'hui des implants qui permettent de corriger cet astigmatisme afin que vous n'ayez plus (ou presque plus) besoin de lunettes en vision de loin. Il y a un surcoût pour ces implants qui ne sont que partiellement remboursés par l'Assurance Maladie.

**E**nfin il est possible, dans certains cas, de mettre un implant multifocal (qui permet de voir à la fois de loin et de près), afin que vous n'ayez plus (ou presque plus) besoin de lunettes ni en vision de loin, ni en vision de près. Il y a également un surcoût pour ces implants qui ne sont que partiellement remboursés par l'Assurance Maladie.

Nous sommes à votre disposition pour des informations plus détaillées,  
que vous pourrez trouver également sur notre site internet :

<http://www.narbonne-ophtalmologie.com>

cliquez sur l'onglet Fiches pratiques → Maladies liées à l'âge → Cataracte